



LE NOTAIRE ET LES PROCÉDURES SPÉCIFIQUES D'ACQUISITION FORCÉE DES PERSONNES PUBLIQUES

Par Damien Dutrieux,

*Consultant au CRIDON Nord-Est,
Maître de conférences associé à l'Université de Lille 2*



En dehors de l'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'exercice du droit de préemption urbain, les communes possèdent un certain nombre d'outils permettant d'acquérir directement ou indirectement une propriété privée. Ce sont ces procédures qui seront étudiées sous l'angle notarial dans le cadre de cette nouvelle formation spécifique proposée par le CRIDON Nord-Est :

- COMMENT UNE COMMUNE PEUT-ELLE ACQUÉRIR D'OFFICE LES VOIES PRIVÉES D'UN GROUPE D'HABITATION ?
- COMMENT EST-IL PROCÉDÉ À L'ACQUISITION D'UN BIEN FRAPPÉ D'EMPLACEMENT RÉSERVÉ ?
- QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE PARCELLE À L'ÉTAT D'ABANDON ET UN BIEN SANS MAÎTRE ?
- QUELS SONT LES PIÈGES À ÉVITER DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PROCÉDURE DE DÉLAISSEMENT ?





INSCRIPTION :

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la conférence de (**Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix**) :

PONT A MOUSSON, le jeudi 11 septembre 2014 à l'Abbaye des Prémontrès

9 Rue St Martin à Pont à Mousson. Un parking d'une capacité de 350 places est situé à proximité de l'Abbaye devant le lycée Marquette (Rue St Martin à pont à Mousson)



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 4 septembre 2014

LILLE, le mardi 16 septembre 2014 à l'Université Catholique de Lille, ancien bâtiment EDHEC (amphi RS 204)

58 Rue du Port à Lille. Le parking de l'Esplanade est à proximité. La station de métro la plus proche est Gambetta.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 8 septembre 2014

AMIENS, le jeudi 18 septembre 2014 à l'Université Picardie Jules Verne, Faculté de droit (amphi MONNET)

10 Placette Lafleur à Amiens. Parking conseillé : parking St Leu à proximité de la Faculté de Droit.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 10 septembre 2014

REIMS, le mardi 23 septembre 2014 à la Chambre Interdépartementale des Notaires,

44 Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims (salle des adjudications). Le parking « d'Erlon » situé face à la gare de Reims est à proximité de la Chambre Interdépartementale.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 15 septembre 2014

A retourner uniquement par voie postale accompagné du paiement

A l'attention de Mme FLEURY
au CRIDON NORD-EST,
9 Rue de Puébla,
BP 51212
59013 LILLE CEDEX

Sera accompagné de : M.....
M.....
M.....

Joint un chèque de (120 € HT/participant 144 TTC) à l'ordre du CRIDON Nord-Est.

Merci de nous indiquer l'adresse e-mail à laquelle nous vous enverrons le support de travail.....